

# % Angles d'Attac

association pour une taxation des  
transactions financières et pour  
l'action citoyenne

Bulletin d'information mensuel  
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,  
1205 Genève - [www.suisse.attac.org](http://www.suisse.attac.org)

Numéro 71 - juillet 2010

## >>> SOMMAIRE >>>

L'ACTA: négociations secrètes pour un accord sur la propriété intellectuelle - p.1

Agendas - p.2

Pour des États généraux sur la réforme des retraites - p.2

Banques suisses et secret bancaire: le conditionnement de l'opinion publique p.3-5

Impressum - p.6

Solutions locales pour un désordre global - p.6

Programme de la 7e université d'été d'Attac Suisse - p.7

Turbulence: Six choses impossibles avant le petit-déjeuner - p.8+9

Conflit de travail chez Karton Deisswil SA: quelles leçons en tirer? - p.10+11

Grèce: un «plan de sauvetage de l'euro» qui va aggraver la situation - p.12

Une autre ONU pour un autre monde - p.12

JAB 2500 BIENNE 4

Retours à attac, rue de l'Orphelinat 15, 2800 Delémont

## >>> L'ACTA: négociations secrètes autour d'un accord sur la propriété intellectuelle >>>

«La propriété intellectuelle est-elle le pétrole du XXIème siècle?» s'interrogeait le *Monde Diplomatique* de mars 2010. En effet, depuis 2008, un nouvel accord est négocié dans la plus grande opacité. Il s'agit de l'ACTA ou, en français, "Accord commercial anti-contrefaçon". Les pays initiateurs sont les USA, l'Union Européenne, le Japon et la Suisse.

Celui-ci viserait officiellement à contrer la fraude de biens manufacturés et de l'immatériel (tel les logiciels). Il existe déjà au niveau international un cadre déjà très contraignant au sein de l'OMC ainsi que de l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle). L'ACTA, lui, est discuté à l'extérieur de ce cadre-là. Les parties considèrent que les restrictions ne vont pas assez loin et que l'OMPI se serait compromise en acceptant des limitations et exceptions à la propriété intellectuelle en faveur de pays moins développés. Il s'agit donc de créer une nouvelle configuration au bénéfice des multinationales.



### Une attaque contre les dernières exceptions en matière de brevet et la liberté de libre accès à la connaissance

Concrètement, il s'agit pour les grands groupes industriels de conserver leur domination dans le domaine. Nous relèverons ici trois points les plus problématiques. Premièrement, l'accord limiterait la production et la commercialisation des médicaments génériques et produits par des pays comme l'Afrique du Sud ou l'Inde dans une situation d'urgence sanitaire. De maigres exceptions étaient auparavant possibles. Deuxièmement, cet accord serait un cadeau à l'industrie informatique qui dépose des brevets tout azimuts. Elle mettrait en danger le principe des logiciels dit «libres de droits» et le succès d'un modèle de partage libre des connaissances. Troisièmement, les fournisseurs d'accès internet seraient amenés à filtrer et bloquer des contenus incriminés. Il exercerait ainsi une véritable censure et formerait une atteinte aux droits à l'accès à l'information et à la culture.

Cet accord risque d'entériner un stade suprême de la propriété. Les entreprises les plus puissantes seraient habilitées, au nom du profit, à limiter la circulation des savoirs et à maintenir une domination et l'accaparement des connaissances. Au final, cet accord nie toute possibilité d'échange gratuit et libre au savoir, au nom du commerce et de la propriété. Une réunion aura lieu en juillet en Suisse: ce sera l'occasion de résister et de contribuer à bloquer cet accord.

Pour approfondir et s'informer:

- La quadrature du cercle [www.laquadrature.net](http://www.laquadrature.net) ;
- Le Monde diplomatique : [www.monde-diplomatique.fr/2010/03/LA-TRIVE/18881](http://www.monde-diplomatique.fr/2010/03/LA-TRIVE/18881)
- Le Courrier, édition du 22 avril 2010 [www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch)
- Philippe Rivière: <http://blog.mondediplo.net/2010-03-20-ACTA-chapitre-deux>

## >>> AGENDA >>>

22.7.-1.8.2010

Camp climat Suisse à Gals (BE)  
Infos sous [www.campclimat.ch](http://www.campclimat.ch)

3-4 septembre 2010:

Université d'été d'Attac Suisse

5 septembre 2010

Assemblée générale d'Attac Suisse

26 septembre 2010

Votation fédérale sur la révision de l'assurance-chômage

## Nestlégate : Affaire classée

Vidéo de Multiwatch Bern avec une interview d'Alec Feuz, auteur du livre "Affaire classée - Attac, Securitas, Nestlé"



Cette vidéo est accessible sur le lien  
<http://www.youtube.com/user/MultiwatchBern>

## > Emprunt de films >



### chez attac Genève

Il est désormais possible pour les membres d'attac d'emprunter gratuitement des films produits ou conseillés par attac. Plus d'une trentaine de films sont disponibles au local d'attac à Genève. Veuillez consulter le site [www.local.attac.org/geneve](http://www.local.attac.org/geneve)

## >>> Pour des États généraux sur la réforme des retraites >>>

Nous publions ci-dessous un appel lancé par Pierre Duffour, du syndicat SSP - Fribourg.

DÉBAT – Aujourd'hui que la réforme des retraites revient sur la scène politique pour la xième fois, il me semble opportun de lancer un appel en faveur d'un débat plus large que celui qui nous est offert autour de l'augmentation de l'âge de la retraite.

Pensons au sujet des caisses de pension par exemple et de la refonte de leur réglementation, mise sur la table à Fribourg et à Genève: nous échappons au débat de fond. Ce débat de fond consiste à réfléchir sur le choix d'un système de capitalisation et des risques qui l'accompagnent.

### Pour un système de répartition

Si notre choix se porte aujourd'hui sur un système par répartition – de type AVS –, ce n'est pas par dogmatisme mais parce que nous connaissons l'histoire des caisses de pensions et leur faillite en France<sup>1</sup> et aux États-Unis<sup>2</sup>, ne laissant que pauvreté et chaos derrière elles.

Lorsque des *think tanks* d'obédience libérale avancent l'argument selon lequel le nombre de salarié-e-s diminuant par rapport au nombre des rentiers à venir impose l'augmentation de l'âge de la retraite, nous savons que l'on nous sert un problème qui n'a rien à voir avec le financement des retraites. C'est à travers la productivité d'une économie donnée, sur un territoire donné, que les prélèvements sociaux peuvent se faire ou non. Cette productivité n'a rien à voir avec le nombre de salarié-e-s en activité mais tout à voir avec la volonté politique de taxer ou non les revenus de cette productivité.

Aujourd'hui l'augmentation de la productivité est principalement récupérée par le capital. Voilà l'enjeu principal de la réforme des retraites: la taxation du revenu de la productivité.

Les mauvaises questions se succèdent et ne peuvent déboucher que sur de mauvaises réponses. Nous devons organiser les États généraux sur la réforme des retraites et poser les questions en lien avec la réalité économique du moment et sous un angle de justice sociale. Quelles sont ces questions?

### Discuter les solutions

Comment nos retraites peuvent-elles se financer à long terme? Sommes-nous toutes et tous égaux devant l'âge de départ à la retraite? Quels sont les critères de justice sociale à mettre en priorité en lien avec la réalité sociale des salarié-e-s?

Nous ne devons pas nous laisser distraire par l'agenda politique de la doctrine libérale mais défendre une mise à plat de l'ensemble des solutions qui s'offrent à nous. Ne pas nous perdre dans des «réformes à répétition» imposées par le pouvoir libéral mais avancer vers une vraie réforme qui englobe l'ensemble des données de l'évolution de notre société.

Je lance un appel au monde syndical, associatif et politique pour l'organisation des États généraux sur la réforme des retraites pour lutter contre le fatalisme et demande à toutes les personnes intéressées de prendre contact avec le SSP – Région Fribourg pour mettre sur pied un comité chargé d'organiser cette rencontre dès l'automne 2010.

Pierre Duffour – Président SSP –  
Région Fribourg

Notes

[1] France: la crise financière de 1930 montre les limites du système de capitalisation et la faillite du système impose le choix d'un système de financement par répartition dès 1941.

[2] USA: le système par répartition est issu de la grande dépression de 1929 qui met en faillite le système de capitalisation et impose de fait à Franklin Roosevelt de créer le New Deal en 1930. Plus près de nous, la faillite des fonds de pension américains des années 2000 (Enron 2001), laissant des milliers de retraité-e-s à la rue.

# >>> Banques suisses et secret bancaire : le conditionnement de l'opinion publique >>>



« Le secret bancaire est mort, VIVE L'ÉVASION FISCALE ». C'est le titre d'un livre paru aux Éditions Favre qui a été largement présenté et commenté par les médias, y compris par la TSR. Son auteur, Myret Zaki, est une réelle spécialiste du monde des banques et de la finance. Il est possible de résumer sa thèse en peu de mots. Pour elle, le secret bancaire est mort. La Suisse est la victime, sur ce plan, de la bataille commerciale menée par ses concurrents anglo-saxons. Ceux-ci réussissent ainsi à rester les maîtres de l'évasion fiscale grâce aux montages financiers dont le trust est l'élément central. Avec la fin du secret bancaire, la Suisse aurait perdu son marché principal, celui des « petits millionnaires ». Les plus riches (plus de 5 millions de fortune) se mettent à l'abri à l'aide d'un trust anglo-saxon que les banques suisses ne peuvent leur offrir.

La thèse paraît solide, et pourtant elle ne tient pas la route. Elle repose sur de sérieuses distorsions de la réalité et sur de graves omissions.

## **Le secret bancaire n'est pas mort**

Les distorsions concernent la mort du secret bancaire. Ces distorsions sont de quatre ordres :

1. Le secret bancaire existe toujours dans notre pays. En outre, la distinction entre fraude et

évasion fiscale est maintenue. La Suisse est donc un havre de paix pour tous les riches étrangers qui peuvent résider dans notre pays, et rien ne les en empêche. (*Le Temps*): « Les riches étrangers sont toujours plus nombreux à chercher refuge en Suisse. (...) Ces migrants aisés apprécient le maintien du secret bancaire traditionnel. (...) Ce que ces clients recherchent, c'est de pouvoir opposer une fin de non-recevoir à toute demande d'informations ».

2. Les conventions de double imposition qui prévoient l'échange d'informations sur demande n'ont été signées par la Suisse qu'avec 23 pays, alors qu'il existe dans le monde 230 territoires ayant une souveraineté fiscale. En outre, seuls 3 pays que l'on considère en voie de développement figurent dans la liste : le Mexique, le Kazakhstan et l'Uruguay. La Suisse n'est pas très pressée et les dirigeants de ces pays ne sont pas demandeurs. Le système actuel, qui facilite l'évasion de capitaux vers les paradis fiscaux, leur convient probablement très bien.

3. Enfin et surtout, l'échange d'informations sur demande est d'une inefficacité remarquable et cela, tous les initiés le savent. Avant d'examiner cette question, il faut préciser que toutes les juridictions se sont engagées à respecter les normes de l'OCDE (en particulier son fameux art. 26) et que 3000 conventions respectent d'ores et déjà ces normes. Enfin,

il est certain que tous les paradis fiscaux vont sortir assez rapidement des listes noires et griser de cet organisme, puisque la signature de douze conventions suffit pour cela. Faut-il préciser que cette « exigence » est ridicule ? Seuls le Libéria, Niuru et Nioué (!) n'ont signé aucune convention, mais s'engagent à le faire. Est-ce pour autant la fin de la fraude fiscale ? Rappelons que, pour introduire une demande, il faut fournir le nom de la personne, le nom de la banque ou de la filiale concernée et surtout la description des faits constitutifs de la soustraction fiscale de manière suffisamment précise (*Association suisse des banquiers*). Cela signifie qu'il faut disposer d'informations que seules les banques connaissent. Inutile de dire par conséquent que le nombre de demandes introduites et acceptées est dérisoire et le restera. Le seul renseignement que l'on obtient à ce sujet, après une recherche approfondie, provient du Réseau international pour la justice fiscale (*Tax Justice Network*) et confirme cette hypothèse. « Au cours de ces trois dernières années, Guernesey, l'Île de Man et Jersey ont coopéré dans seulement 17 demandes de renseignement émanant de l'ensemble de leurs cosignataires de conventions. Cela équivaut à moins de 2 échanges par an pour chaque île ». L'OCDE elle-même semble consciente des limites de l'instrument qu'elle a mis en place. Dans son commentaire sur les conventions, elle déclare : « Le respect des normes de l'art. 26 ne nécessite que des exceptions limitées aux règles du secret bancaire ». Si c'est elle qui le dit !

4. L'échange d'informations sur demande dépend de la bonne volonté du banquier à dénoncer un client qui lui assure un revenu confortable ! Rien ne peut forcer le banquier à fournir les informations demandées. L'administration fiscale doit donc compter sur la moralité du banquier lequel prouve tous les jours par sa pratique qu'il n'en a pas. En outre,

les progrès de l'informatique font qu'il suffit d'un clic pour faire disparaître un compte ou un trust ou en changer la localisation. Cela s'appelle joliment la clause de fuite. Tout cela, personne ne doit le savoir.

Les « petits millionnaires » peuvent donc continuer à faire confiance à leur banquier suisse. Il leur fournira pour longtemps encore l'assistance qui leur est nécessaire pour voler impunément le fisc de leur pays. Le fait que la complicité de vol soit un délit ne semble venir à l'idée de personne.

## **Les banques suisses utilisent les trusts anglo-saxons**

Selon Myret Zaki, la Suisse étant isolée, elle est seule à faire les frais des attaques des pays anglo-saxons parmi lesquels il faut ranger Singapour et Hong Kong. Ces pays auraient réussi à mettre hors la loi le secret bancaire suisse de manière à rester les maîtres de l'évasion fiscale grâce à l'outil qu'ils ont développé à cette fin : le trust.

Sans rentrer dans le détail, rappelons que le trust est une construction juridique totalement artificielle dont le seul but est l'évasion fiscale ou le détournement des lois sur la succession. C'est un contrat par lequel le propriétaire d'une fortune s'en désaisit au profit d'un mandataire qui est chargé de la gérer au profit d'une troisième personne, le bénéficiaire. Il s'agit d'une fiction juridique complète qui permet de faire disparaître le propriétaire réel. C'est une version très améliorée de ce que l'on appelait le prête-nom, et il est évident que cet instrument de délinquance fiscale n'aurait jamais dû voir le jour. La moitié de la gestion offshore (gestion en dehors du pays d'origine) se concentre sur les trusts. Les trusts sont rarement utilisés seuls. Ils rentrent

le plus souvent dans des montages ultra-sophistiqués de sociétés, comptes et virements qui permettent de faire disparaître toute trace d'une fortune et de son bénéficiaire.

Myret Zaki a probablement raison de dire que les pays anglo-saxons se sont attaqués au secret bancaire helvétique dans l'espoir de récupérer une partie des clients paniqués à l'idée de devoir déclarer leurs avoirs cachés. Mais elle omet de dire que les banques suisses, les fiduciaires et autres avocats d'affaires sont également passés maîtres dans l'art de faire disparaître des fortunes entières à l'aide des trusts anglo-saxons.

Il faut tout d'abord savoir que la Suisse ne connaît pas le trust dans son droit. Elle a cependant ratifié la Convention sur les trusts de la Haye de 1985. Cette ratification permet aux banques et fiduciaires helvétiques d'administrer depuis la Suisse des trusts domiciliés ailleurs avec un avantage important que nous explique *Le Temps*: «La Suisse a précisé sa pratique des trusts en août 2007. Celle-ci est plus souple sur certains points que les législations en vigueur dans des pays anglo-saxons comme les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne ou l'Australie (...) Le trust géré en Suisse pour le compte de constituants (propriétaires réels) et de bénéficiaires domiciliés à l'étranger, par exemple, n'est absolument pas imposé alors qu'il l'est en tant que tel aux États-Unis». Cette décision de la Conférence suisse des impôts est aberrante sur le plan juridique puisque le gérant-mandataire (trustee) est légalement, même si c'est très théorique, le nouveau propriétaire des biens du trust. «La place financière suisse a réussi à maintenir son avantage concurrentiel afin que la clientèle internationale ne recoure pas à des trustees dans d'autres juridictions». (*Le Temps*)

Voilà pour ce qui est des trusts gérés depuis la Suisse. Qu'en est-il maintenant des trusts créés et gérés dans les pays et paradis fiscaux anglo-saxons? Dans *Le Temps* du 9 mars 2009, Myret Zaki déclare: «Londres et les États-Unis pratiquent un usage plus flexible du trust qui leur permet d'en obtenir une confidentialité supérieure». Ce faisant, soit elle omet de nous donner une information importante qui justifierait son affirmation, soit il s'agit d'un mensonge grossier. En effet, les banques suisses ont de nombreuses filiales dans tous les pays et paradis fiscaux. Deux exemples suffiront. Le premier: UBS possède 40 (!) filiales à Jersey et ce n'est certainement pas pour y gérer les comptes courants de ses habitants. Le second: 18 banques suisses (!) sont représentées à Singapour. Il va de soi que toutes ces filiales sont soumises à la législation du pays dans lequel elles sont enregistrées et ne peuvent être désavantagées par rapport aux banques qui ont la nationalité de ce même pays.

Dans l'article cité plus haut, quelques lignes auparavant, Mme Zaki nous fait cette révélation: «Ayant vu le vent tourner, la place financière suisse a déjà converti une bonne partie de sa manne non déclarée en trusts et autres montages sophistiqués d'ingénierie patrimoniale, afin de réduire sa dépendance envers le seul silence du banquier». Si c'est elle qui le dit!

Les gros millionnaires et les hyper-riches resteront donc eux aussi dans leur banque helvétique préférée. Les confirmations sont nombreuses. J'en emprunte quelques-unes au *Temps*. «Des clients en quête de secret bancaire fuient vers Singapour (...) C'est leur gérant ou leur banquier suisse lui-même qui leur conseille des solutions alternatives à la Suisse. Singapour en est une parmi d'autres. Cette juridiction asiatique très secrète a des

atouts: la plupart des banques privées suisses y sont basées et elle jouit d'un droit propre aux trusts». «L'Asie, particulièrement les places de Singapour, Hong Kong, Dubaï, Mumbai et Shanghai génèrent toujours plus de volumes (...). Les entrées nettes de fonds proviennent de clients locaux, mais pas seulement (...). Les banques ont simplement transféré vers des places dynamiques et moins exposées aux pressions des États-Unis et de l'Union européenne des fonds qu'elles géraient en Suisse». «Les chargés de clientèle continuent de recevoir leurs riches clients français ou allemands à Genève ou Zurich. Mais les comptes, eux, sont délocalisés sept fuseaux horaires plus loin». Commentaire: c'est facile et ça peut rapporter gros.

Il ne faut pas croire que seules les grandes banques peuvent offrir à leurs clients ce genre de petit service. C'est à la portée de n'importe quelle fiduciaire ou gérant de fortune indépendant. «Nos clients peuvent nous demander d'ouvrir un compte n'importe où dans le monde. Et nous ne sommes pas obligés d'ouvrir un bureau à Singapour pour cela (...). Si le secret bancaire devait être éliminé par la concurrence anglo-saxonne, nous utiliserions les outils mis à disposition par la concurrence anglo-saxonne (...). Ainsi, les témoignages laissent penser que les gérants indépendants de Genève maîtrisent parfaitement des outils qui ne les rendent pas dépendants du secret bancaire suisse». (*Le Temps*)

### Un conditionnement réussi

La conclusion est simple: les banques suisses disposent des mêmes armes que leurs concurrentes anglo-saxonnes. Comme on l'a vu, elles ont même pu obtenir pour les trusts gérés en Suisse, un avantage considérable en faveur de contribuables résidant à l'étranger. Leur grande

réputation de discrétion, euphémisme qui désigne la rétention d'informations, leur assure de rester longtemps encore à la première place de la gestion de fortune, avec un tiers environ du marché mondial.

Mais le bon peuple doit rester dans l'ignorance. L'opacité totale est nécessaire au fonctionnement du système bancaire et financier et doit être maintenue à tout prix. Cette opacité permet tous les mensonges et toutes les manipulations de l'opinion publique.

On proclame avec indignation que notre petit pays est la victime des attaques injustes de tous les puissants pays qui nous envient. On utilise un amalgame – banques suisses sont la Suisse – pour cacher le fait que ces banques ne sont plus très suisses, mais mondiales et extrêmement puissantes. On en vient à perdre toute objectivité et toute mesure. L'affaire UBS – États-Unis le montre avec évidence. Les gérants de fortune d'UBS ont enfreint volontairement et systématiquement la loi américaine sur le sol américain, notamment quant à leur statut d'intermédiaire qualifié, avec la bénédiction de leurs supérieurs. En conséquence, ils auraient pu être poursuivis sur le plan pénal et auraient été contraints de révéler le nom de leurs clients. Cela a d'ailleurs été le cas pour Bradley Birkenfeld, condamné à 40 mois de prison. Compte tenu de ces faits, la convention de double imposition et le secret bancaire n'étaient pas opposables à la justice américaine. Tous les politiques savent cela, mais il ne faut pas le dire et les médias le taisent. Pendant ce temps là, le Tribunal administratif fédéral ergote sur l'application du droit suisse sans se rendre compte qu'il est hors-jeu.

Il s'agit de laver l'honneur perdu des banquiers suisses et de protéger un secteur de l'économie

dont la prospérité repose depuis plus d'un siècle sur le vol des états de la planète, sur la malhonnêteté, l'immoralité et le mensonge. Pour rappel, il est admis que de 60 à 80% des fortunes gérées par les grandes banques et les banques privées suisses ne sont pas déclarées.

Le conditionnement par les médias est efficace. Contrairement à ce qui se passe aux États-Unis où les banquiers sont très mal vus, la majorité des Suisses soutiennent ces derniers sans se poser de question. La population ne sait pas que c'est elle que les banquiers volent: c'est plus de 9 milliards de francs qui manquent dans les caisses de l'État chaque année (plus de 250 milliards pour les pays du Sud). On oublie ici que l'État représente la communauté nationale et que l'intérêt des banquiers ne correspond pas à l'intérêt général. Le conditionnement a été jusqu'à faire admettre qu'il n'y a pas d'autres solutions aux caisses vides de l'État que le démantèlement des protections sociales.

Je termine avec une citation de Noam Chomsky: « Ou bien la population prend sa destinée en main et se préoccupe de l'intérêt général guidée en cela par des valeurs de solidarité et d'altruisme ou bien c'en sera fait de sa destinée tout court ».

### **Complément sur les « révélations » de TTC**

L'émission TTC du 7 juin m'oblige à reprendre ma plume. Le reportage que Myret Zaki (eh oui!) a réalisé pour cette émission s'ouvre sur une question: Quelle vie après le secret bancaire? Il aurait été plus juste d'intituler cette émission « Les délinquants de la finance paradent ». L'arrogance de ces gens est proprement stupéfiante.

Le reportage est structuré par l'énoncé de six changements présentés comme majeurs. La

plupart d'entre eux ne méritent pas que l'on s'y arrête. On apprend que les gérants de fortune devront prendre des précautions quand ils voyageront à l'étranger, que les clients, qui bénéficient de moins de secret bancaire (qu'est-ce que c'est « moins de secret bancaire » ??) demandent plus de rendement (!?), que les banquiers mettront leurs clients à l'abri des inquisiteurs du fisc en faisant basculer leur compte dans des structures plus opaques tels les trusts, que les gérants de fortune suisses n'ont pas d'états d'âme (!) et qu'ils ouvrent des bureaux sous des cieus plus cléments. Tout cela nous le savions déjà. Rien ne change donc sous le soleil éternel des paradis financiers.

Deux prétendus changements méritent notre attention. Le premier est l'affirmation que les commissions seront revues à la baisse puisque leur niveau reflète celui de la protection offerte. Il est donc sous-entendu que les banquiers vont gagner moins. C'est bien entendu le contraire qui est vrai, puisque les clients inquiets vont avoir davantage recours aux trusts et autres structures qui exigent davantage de travail et qui rapportent beaucoup plus...

Le second repose sur le fait que Berne va renforcer sa surveillance. M. Urs Zulauf nous offre à cette

occasion un magnifique exemple de langue de bois. Décodée, sa déclaration signifie que la FINMA va tenir compte de la proportion d'avoirs non déclarés dans le bilan des banques pour juger du risque qu'elles courent. Commentaire de Myret Zaki: « 20 à 30% ça passe encore, 80% ça serait trop ». La FINMA cautionne donc le délit, mais il ne faut pas exagérer! Ajoutons encore qu'elle dépendra des banques elles-mêmes pour juger de la proportion de ces avoirs et nous aurons compris qu'elle ne fera rien!

Mais le plus fort reste à venir. Myret Zaki pose la question « À combien réellement se chiffrent les dégâts pour l'ensemble de l'économie? ». Pour y répondre, elle s'adresse à un gérant de fortune indépendant, Franz de Planta. Cette personne est sans doute un spécialiste en matière de prévisions dans le domaine de l'économie. Il affirme que les pertes totales se monteront à 100 milliards de francs (60'000 à 100'000 postes de travail menacés, manque à gagner pour la finance et les commerces de luxe, manque de recettes fiscales, coûts sociaux, etc.). Cette déclaration est irresponsable et insensée. Toute l'émission démontre que les banquiers s'adaptent très bien et, qu'en fait, rien ne change. Les riches clients des banquiers continuent de leur rendre visite

en Suisse, seuls leurs comptes ou leurs trusts sont délocalisés. En outre, nous avons vu que de plus en plus d'étrangers fortunés s'établissent en Suisse pour bénéficier de l'authentique secret helvétique.

L'économie suisse n'a donc pas de crainte à avoir. Nous sommes d'ailleurs rassurés par Yvan Pictet, nommé récemment meilleur banquier privé de Suisse (!) et interrogé par le présentateur de TTC. Yvan Pictet déclare tout d'abord que le secret bancaire n'est pas mort (si c'est lui qui le dit!) et ensuite que sa banque, la plus importante banque privée de Suisse, avec 3'000 collaborateurs, n'est pas affectée. Encore une bonne nouvelle: l'argent revient dans les banques suisses grâce, en particulier, à la faiblesse de l'euro.

Les banquiers suisses sont décidément bien habillés, bien élevés et très propres sur eux.

Gérald Mermet



P.S: ce texte ayant fait l'objet de discussions au sein de notre association, nous y reviendrons dans un prochain numéro.

## IMPRESSUM

Édité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année  
Destiné aux membres et aux abonnés.  
Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne  
Tirage 1'600 exemplaires

## ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse,  
rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en  
mentionnant distinctement votre adresse.

## ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Maurizio Coppola, Alexandre de Charrière, Gérald Mermet,  
Michel Pellaton, Sabrina Scardua, Jane Séligmann.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Ils ne représentent  
pas forcément la position d'Attac.

## TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous  
pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur  
coor-ditrad.attac.org ou en envoyant un mail à  
coor-ditrad.ch@attac.org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

## PROCHAINE PARUTION EN AOUT

## COURRIER

### DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,  
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :  
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne  
ou par mail: angles-ch@attac.org

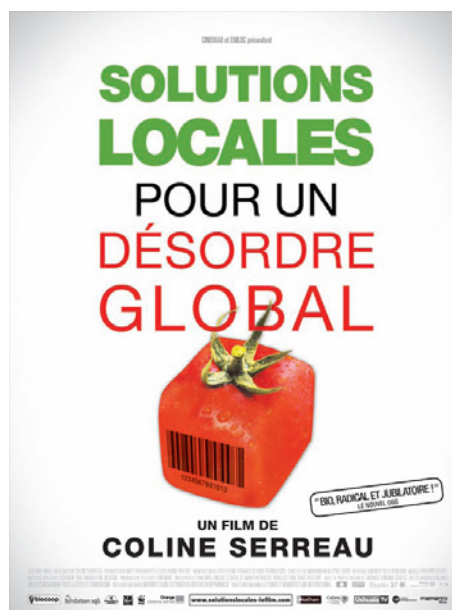
## INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en  
ligne sur [www.suisse.attac.org](http://www.suisse.attac.org), rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

## ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, [vaud@attac.org](mailto:vaud@attac.org)  
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, [geneve@attac.org](mailto:geneve@attac.org)  
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, [neuchatel@attac.org](mailto:neuchatel@attac.org)  
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, [bern@attac.org](mailto:bern@attac.org)  
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, [zurich@attac.org](mailto:zurich@attac.org)  
Basel: Postfach, 4002 Basel, [basel@attac.org](mailto:basel@attac.org)  
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra  
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, [fribourg@attac.org](mailto:fribourg@attac.org)  
Bienne-Jura:  
Case 4314, 2500 Bienne 4, [bienna-jura@attac.org](mailto:bienna-jura@attac.org)  
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, [valais@attac.org](mailto:valais@attac.org)

# >>> A voir et à lire : Solutions locales pour un désordre global >>>



«Les films d'alertes et catastrophistes ont été tournés, ils ont eu leur utilité, mais maintenant il faut montrer qu'il existe des solutions, faire entendre les réflexions des paysans, des philosophes et économistes qui, tout en expliquant pourquoi notre modèle de société s'est embourbé dans la crise écologique, financière et politique que nous connaissons, inventent et expérimentent des alternatives», Coline Serreau.

Dépasant la simple dénonciation d'un système agricole perverti par une volonté de croissance irraisonnée, Coline Serreau nous invite dans «Solutions locales pour un désordre global» à découvrir de nouveaux systèmes de production agricole, des pratiques qui fonctionnent, réparent les dégâts et proposent une vie et une santé améliorées en garantissant une sécurité alimentaire pérenne.

Caméra au poing, Coline Serreau a parcouru le monde pendant près de trois ans à la rencontre de femmes et d'hommes de terrain, penseurs et économistes, qui expérimentent localement, avec succès, des solutions pour

panser les plaies d'une terre trop longtemps maltraitée.

Pierre Rabhi, Claude et Lydia Bourguignon, les paysans sans terre du Brésil, Kokopelli en Inde, M. Antoniets en Ukraine... tour à tour drôles et émouvants, combattifs et inspirés, ils sont ces résistants, ces amoureux de la terre, dont le documentaire de Coline Serreau porte la voix.

Cette série d'entretiens d'une incroyable concordance prouve un autre possible: une réponse concrète aux défis écologiques et plus largement à la crise de civilisation que nous traversons.

À côté du film, il y a aussi la possibilité de se plonger dans le livre du même nom qui restitue dans leur intégralité les paroles recueillies par Coline Serreau durant trois années de tournage du documentaire. Paru aux Éditions Actes Sud.

Attac diffusera le film dans le cadre de son université d'été le vendredi 3 septembre à 16h30 au cinéma La Grange à Delémont.

# >>> Programme de la 7e université d'été d'Attac Suisse, 3-5 septembre 2010 à Delémont >>>

Le capitalisme détruit ce dont il a besoin pour sa reproduction : le travail et la nature. Son mode de développement a été induit par la logique de maximisation du profit. Cette logique productiviste a été considérablement intensifiée par les politiques néolibérales menées depuis plus d'un quart de siècle qui ont accentué les processus de privatisation des biens et des services et de marchandisation du vivant. Au point de mettre en danger la possibilité de tout progrès social par la dégradation de l'environnement et des conditions de vie.

Le défi à relever pour le mouvement altermondialiste et la gauche est de combiner la satisfaction des besoins sociaux, tant à l'échelle nationale, européenne et mondiale, et les solutions à mettre en oeuvre pour répondre à la crise écologique.

Ce sont ces questions qui seront traitées lors de notre université d'été du vendredi 3 à dimanche 5 septembre à Delémont. Ces journées sont ouvertes à tout le monde. Au plaisir de vous rencontrer nombreuses et nombreux.



## **VENDREDI, 3.9.2010**

16h30: Diffusion du film de Coline Serreau, «Solutions locales pour un désordre global» au cinéma La Grange

## **19h30 - 21h30**

### **CONFÉRENCE**

**D'OUVERTURE : Critique altermondialiste verte : défis et perspectives**

**Pierre Khalfa**, membre du conseil scientifique d'attac France: L'altermondialisme au défi de l'écologie.

**Romain Felli**, doctorant université de Lausanne: La division mondiale de la production et le défi écologique.

**Geneviève Azam**, Conseil scientifique attac-France: Construire un monde écologique et solidaire.

## **SAMEDI, 4.9.2010**

### **9h30 - 12h30 : Ateliers**

#### **a. La crise écologique - une question syndicale?**

La défense de l'emploi et de l'écologie - une combinaison impossible? Orateur/oratrice à confirmer

L'action syndicale, la défense des salariés et de la «production verte». Orateur/oratrice à confirmer

#### **b. La question nucléaire: ancienne question - nouvelles luttes**

**Axel Mayer**, BUND: Atomprovinz Hochrhein? Atomare Gefahren in der Region

**Roland Desbordes**, CRIIRAD: L'exploitation minière d'uranium: danger pour l'environnement et pour la santé des salarié-e-s

#### **c. La question écologique et le commerce international**

**Geneviève Azam**, conseil scientifique d'attac France: Quelles pistes pour un commerce équitable au delà de l'OMC?

## **14h00 - 17h00 : Ateliers**

#### **d. La gestion des ressources naturelles**

**Emmanuel Martinoli**, CIAD: La lutte contre l'importation de bioéthanol brésilien à Delémont

**Martin Forter**, Dr. Geographe, Bâle: Le problème des décharges chimiques de l'industrie chimique et pharmaceutique bâloise et la pollution de la nappe et de l'eau potable

#### **e. Agriculture et écologie**

**Marina Bolzi**, attac Berne et co-fondatrice de SoliTerre (agriculture contractuelle à Berne): L'agriculture et le déficit écologique: expériences d'un projet concret.

Avec la participation d'autres militant-e-s de SoliTerre.

#### **f. Ecologie, militantisme et science**

**David Harvie**, membre de 'The Free Association' et rédacteur de *Turbulence*: Crise d'Antagonisme, crise d'Organisation.

## **1930 - 21h30 :**

### **Conférence**

**20 ans après "la fin de l'histoire" - où est-ce que nous en sommes aujourd'hui?**

**Denis Paillard**, Institut de l'action collective (IKD) à Moscou: les mouvements sociaux en Russie - quel avenir?

**Eric Toussaint** ou **Claude Quémar** du Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde de Belgique (CADTM): L'Afrique et les mouvements sociaux.

**Kamil Majchrzak**, de la revue *Telegraph*: Le marché comme substitut du social ou la transformation néolibérale de l'Europe de l'Est.

## **À PARTIR DE 22H00 : FÊTE/CONCERT**

## **DIMANCHE, 5.9.2010**

**10h00 - 13h00 : 11e assemblée générale d'attac Suisse**

# >>> Six choses impossibles avant le petit-déjeuner

L'article suivant est extrait d'un texte provenant de *Turbulence*, un groupe qui mènera un atelier lors de notre prochaine université d'été.

Dans un monde saturé des antagonismes du capital, une politique basée exclusivement sur l'ouverture et l'affirmation est vouée à l'échec. Mais la Free Association suggère que tenter de fonder nos pratiques sur l'antagonisme comporte aussi une série de problèmes.

*« Alice riait. "Il est inutile d'essayer," dit-elle. "Personne ne peut croire une chose impossible." "J'ose dire que vous n'avez guère de pratique", dit la reine. "A votre âge, je m'y entraînaïis chaque jour pendant une heure et demie. Ainsi, parfois je parvenais à croire jusqu'à six choses impossibles avant le petit déjeuner." Alice au Pays des Merveilles »*

Une des principales nouveautés du mouvement des mouvements durant la dernière décennie a été son ouverture, son unité-dans-la-diversité et son sens de l'affirmation. Depuis les alliances étincelantes dans les rues de Seattle jusqu'aux expérimentations de nouvelles formes politiques, nous avons été frappés par sa portée mondiale et son sens de l'opportunité. Mais plus récemment, des thèmes plus anciens semblent réémerger : l'antagonisme, la colère, la haine de classe et la rupture. [...]

Nous sommes ici sur un sol instable. Peut-être est-il tentant de se retirer sur de vieilles certitudes bien établies. Mais est-ce que ce sont des certitudes parce qu'elles expriment des vérités sur notre monde ? Un éclair de réalisme qui clarifie un problème ? Nous ne voulons pas perdre le sens d'ouverture et l'engagement à l'expérimentation que nous avons découvert avec les protestations du tournant du siècle. Cependant, ce cycle semble toucher à sa fin. Le mouvement des mouvements a atteint une impasse ; l'innovation et l'expansion semblent impossibles à retrouver. Dans ces circonstances, un réexamen de concepts intemporels comme l'antagonisme et la haine de classe peut être opportun. [...]

## Les effets de l'effet de serre

De manière typique, les mouvements sociaux partent d'« espaces fermés », c'est-à-dire de situations qui sont caractérisées par l'impossibilité du monde existant et pour lesquelles les voies de sortie sont à peine imaginables. Mais précisément parce qu'ils sont fermés, ces espaces sont comme des incubateurs ou des serres pour la créativité et l'innovation – « la création naît dans les goulets d'étranglement ». Les mouvements sociaux qui naissent de ces espaces peuvent se former sur des demandes antagonistes (plus d'argent, un meilleur loge-

ment, le retrait de la police) mais ils produisent aussi leurs propres problématiques. Ils rejettent des concepts, des désirs, des formes de vie qui ne font pas sens au sein de la société existante et appellent ainsi à la création de nouveaux mondes. Mais lorsque les mouvements sociaux ralentissent et perdent leur base, ces problématiques s'arrêtent elles aussi. Ce qui avait été nouveau devient codifié. C'est un cercle vicieux : lorsque des problématiques s'enlisent, elles acquièrent une charge ; lorsqu'elles acquièrent une charge, elles ralentissent. Au lieu d'être innovante et productive, la problématique perd sa cible et devient un cliché. Elle devient saturée de sens.

Le succès de la bataille pour la prise de conscience sur le changement climatique a eu des conséquences étranges. Lorsqu'on a pendant longtemps cassé ses poings sur un mur, il est difficile de savoir quoi faire lorsque ce mur tombe. Certains se sont focalisés sur la poignée de ceux qui continuaient à nier le changement climatique. D'autres se sont tournés vers les gouvernements et les institutions internationales pour leur demander d'apporter des solutions, de la même façon que *Make Poverty History* avait demandé au G8 d'apporter une solution à la faim dans le monde. D'un côté, ceci est amené par un sens de l'urgence et la notion (erronée) que le problème est si massif que seul un organe centralisé peut y faire face. Mais à un niveau plus large, c'est symptomatique d'une « politique sans antagonisme », où nous pouvons faire connaître nos opinions (en manifestant, en portant des bandeaux au bras ou en refusant de prendre l'avion) et tout le reste, c'est de l'administratif.

Cette idée de la politique sans antagonisme est une illusion. La plupart des « solutions » imaginées par les gouvernements – et que certains militants écologistes réclament – vont limiter notre

liberté et notre autonomie, elles vont nous appauvrir, vont nous imposer de travailler plus. Elles supposent le transfert de nouvelles richesses des pauvres vers les riches. L'individualisme de la consommation « éthique », par exemple, mène à un antagonisme implicite entre ceux d'un côté qui vont faire les « mauvais » choix, et/ou le lobbying militant auprès des gouvernements pour que ceux-ci imposent le « bon » choix aux gens. [...]

## Le chat mange la souris, le maquereau bat la putain

Évidemment nous ne pouvons pas suggérer qu'il faut plus d'antagonisme ! N'y a-t-il pas assez de haine et de violence dans le monde ? N'y a-t-il pas déjà assez de séparation et de rupture ? Oui. Et c'est bien le sujet. L'histoire qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui de la séparation de l'humanité et des biens communs est écrite en « lettres de sang et de feu ». [...]

Cet antagonisme incessant et débilitant est central dans le mode de fonctionnement du capitalisme. En comparaison avec le féodalisme ou l'esclavage, le capitalisme est un système social dynamique et relativement résilient pour deux raisons. La première est sa capacité à se nourrir de l'antagonisme, d'utiliser l'antagonisme pour booster son propre développement. Un exemple de cela est le passage de la production d'une valeur de surplus absolue à une valeur de surplus relative. Le mouvement des travailleurs devenant plus fort en Angleterre aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, les propriétaires d'usine ont été obligés de passer d'une stratégie d'exploitation extensive (de longues journées de travail et de courtes pauses) à une exploitation intensive (en utilisant des machines pour accroître la productivité). Cela a lancé un nouveau cycle d'accumulation, célébré comme la Révolution industrielle. Cette





stratégie a atteint son sommet avec les lignes de production mobiles de Henry Ford.

Une relation différente à l'antagonisme peut être vue dans les États-providence de l'après-guerre et dans les politiques keynésiennes qui les ont impulsés. Ces sociétés ont institutionnalisé l'antagonisme entre le capital et la classe des travailleurs de l'industrie ; des mesures assurant un certain niveau de bien-être ont été négociées en échange d'une productivité croissante. Les luttes autonomes féroces des années 1960 et 1970 ont fait exploser cet antagonisme gelé en mettant en lumière de nouveaux problèmes et de nouveaux antagonismes.

La seconde raison qui explique la capacité de résilience du capital est le fait que son antagonisme essentiel est sans cesse déplacé. Le capitalisme en tant que relation sociale domine nos vies, et pourtant il est presque impossible de le localiser. Certains ont affirmé que c'est juste un problème de « fausse conscience », comme si il suffisait de lever le rideau et de montrer l'homme qui actionne les manettes. Mais il ne s'agit pas d'idéologie. Le capitalisme n'a pas besoin que nous croyions que les marchandises ont une vie propre ou que le capital produit de la richesse. Nous devons simplement agir comme si cela était vrai lorsque nous travaillons ou consommons. La réalité ne peut ainsi qu'apparaître capitaliste. Rien d'autre ne « fait sens », du fait des présupposés que le capital place sur nous. C'est la même chose avec la violence qui nous sépare des biens communs, lorsque les gens sont forcés à quitter leurs terres dans le Sud, ou lorsque, dans le Nord, ils voient leur temps de travail transpirer sur tout le reste de leur vie. [...]

Cet antagonisme déplacé est aggravé par le changement climatique – et pas seulement du fait des guerres pour l'eau ou d'autres

ressources. Comme nous l'avons aperçu, la solution imposée par le capital est un nouveau cycle d'austérité, une redistribution de la richesse des travailleurs vers le capital. Des mesures comme les taxes sur le carbone ou les péages sur les routes vont augmenter le coût de nécessités de base comme l'alimentation, le chauffage et le transport, limitant ainsi notre mobilité et notre autonomie. Le changement climatique est une double calamité pour la grande majorité de la population du monde. Non seulement nous allons souffrir de ses effets – les riches ne doivent pas vivre dans des régions menacées par les inondations et, de toutes les façons, ils ont toujours une bonne assurance – mais aussi nous allons souffrir des solutions du capital face au problème. [...]

Les changements énormes dans les structures de relations capitalistes ces trente dernières années ont aussi eu une implication majeure sur comment l'antagonisme apparaît dans nos vies quotidiennes. Avec les délocalisations et les privatisations, il est de moins en moins facile d'identifier qui est notre ennemi à un moment déterminé. La gouvernance est à étages multiples, les responsables sont toujours « ailleurs ». Les politiques et les preneurs de décisions à tous les niveaux, du conseil municipal aux gouvernements nationaux, peuvent dire en toute honnêteté « nos mains sont liées ». La politique, ce mot compris dans son sens traditionnel, est remplacée par l'administration, avec pour résultat que l'antagonisme politique est souvent totalement vain. [...]

Nous ne pouvons pas prétendre que l'antagonisme n'existe pas. Mais nous devons agir en toute conscience de cet antagonisme pour réussir à le dissoudre. Ces simplifications sont en excès, ce qui pourraient nous faire penser à des impossibilités. C'est la gêne que contient chaque problématique. Et c'est dans ces espaces



trop étroits que nous pouvons créer de nouvelles problématiques, tracer un chemin entre les impossibilités... et ainsi ouvrir de nouvelles possibilités.

### **La revanche de la Reine rouge**

Si nous nous trouvons dans une impasse quand nous tentons de penser l'antagonisme, peut-être n'est-ce pas la faute du concept mais plutôt de l'impasse dans laquelle nous sommes placés à la fois par le capital et l'État. La problématique de l'antagonisme rend un sens un peu différent lorsqu'elle est placée à côté de celle de l'exode. Après tout, l'antagonisme peut nous aider à dire ce que nous sommes, mais il ne peut pas nous dire ce que nous pouvons devenir.

Les concepts politiques traditionnels, tels que la solidarité ou l'alliance, impliquent un calcul des intérêts préexistants. Ils reposent sur des corps séparés, avec un début et une fin, dont les chemins peuvent être tracés à l'avance. C'est comme si les identités engagées n'étaient pas transformées par la relation que ces concepts représentent. C'est pourquoi nous défendons l'idée de l'amour comme concept politique, parce que l'amour implique une transformation réciproque. C'est une relation de devenir mutuel. En tant que tel, il opère au-delà d'un calcul rationnel d'intérêt. [...]

Nous pouvons faire l'expérience d'une telle politique dans les pics périodiques d'intensité partagée que nous pouvons vivre, par exemple, dans l'action politique collective. Pendant ces moments d'excès, les fictions du fétichisme du capital se dissolvent et nous faisons face à un monde repotentialisé. L'antagonisme du capital devient plus clair, et cependant il perd sa force d'attraction sur nous. À la place, nous sommes animés par l'affect d'une capacité collective accrue. Nous réussissons à échapper à notre identité antagoniste et à nous transformer en quelque chose de nouveau. [...]

Embourbés comme nous le sommes dans les fictions mortifères de ce monde, une politique basée sur l'amour peut sembler impossible. Tout juste comme la politique de l'antagonisme est une impossibilité face au néolibéralisme. Mais cela ne devrait pas trop nous préoccuper. Comme la Reine rouge, nous devons nous entraîner à croire à « six choses impossibles avant le petit déjeuner ». Quand une problématique devient saturée, nous regardons la prochaine impossibilité pour nous ouvrir une prise. C'est comme cela que nous nous échapperons, avec AMOUR tatoué sur une main et HAINE sur l'autre.

*The Free Association.*  
(L'article entier se trouve sous <http://turbulence.org.uk>)

# >>> Conflit de travail chez Karton Deisswil: quelles

## Réflexions sur le conflit de travail à Karton Deisswil SA.

Le 8 avril 2010 les médias bernois annonçaient que l'usine de carton de Deisswil allait fermer et licencier du jour au lendemain ses 253 salariés. Karton Deisswil SA est une entreprise fondée il y a 134 ans par une famille du cru qui a été vendue en 1990 à la multinationale autrichienne Mayr-Melnhof (MM), qui actuellement domine le marché mondial du carton.

La manière dont les travailleurs ont appris la nouvelle montre déjà l'arrogance de la direction : ils n'ont pas été directement informés du licenciement en masse par la direction mais ont appris la nouvelle par les journaux et la radio – et de surcroît pendant les vacances annuelles.

La raison de cette fermeture serait le triplement de la taxe-carbone sur le mazout qui passerait début 2010 de 3 à 9 centimes par litre. De ce fait, même de nouveaux investissements ne garantiraient pas la rentabilité à long terme de l'entreprise. Il s'agit là d'un mensonge pur et simple, car l'Office fédéral de l'environnement a déclaré le 9 avril 2010 que la firme ne payait pas du tout de taxes-carbone.

Il suffit de jeter un coup d'œil au rapport de gestion de MM pour se rendre compte que la fermeture a très peu à voir avec l'augmentation de la taxe-carbone, mais beaucoup avec la question de la répartition des profits aux actionnaires et à l'entreprise. En effet, le groupe gestionnaire souhaiterait aussi à long terme reverser un tiers des bénéfices aux actionnaires. Le taux de retour sur capitaux propres, c'est-à-dire les profits produits par les salariés pour l'entreprise par rapport au capital investi par l'entreprise elle-même (environ 1.37 milliards

de francs) s'élève à 16.9% en 2009, c'est-à-dire 231 millions de francs suisses. De plus, les actions MM ont enregistré une hausse de 41.9% en 2009. Parallèlement, le remplacement de la chaudière à mazout de l'usine à Deisswil par un système au méthane au stade de la transformation de la chaleur en énergie nécessiterait un investissement de 100 millions de francs. Les comptes sont vite faits : pour accroître les bénéfices, on licencie les salarié-e-s et on ferme les usines !

La fermeture de l'usine était prévisible depuis longtemps déjà. Car depuis plusieurs années, on n'a pas investi un centime à Deisswil, alors que la production était toujours rentable. MM ne s'intéressait plus à la production, mais visait à mettre les machines à la ferraille et à spéculer sur l'immobilier – une preuve de plus que le système de production capitaliste, qui ne vise qu'à la maximisation du profit, ignore complètement les besoins sociaux et humains !

## Huit semaines de conflit et une vente-surprise

Le 12 avril 2010 la direction de l'entreprise a convoqué une assemblée du personnel où elle a fait part de la fermeture de l'usine et des licenciements. L'ambiance lors de cette assemblée était partagée : d'une part, résignation et impuissance ; que faire contre une multinationale qui contrôle la production mondiale de carton ? D'autre part, une colère assez forte pour permettre d'engager la lutte contre le capital transnational : « Le capitalisme essaie seulement d'augmenter les bénéfices sans la moindre considération pour les êtres humains. Nous devons nous opposer à cela », dit un salarié travaillant à Deisswil depuis plus de 30 ans. Comment conjuguer ces ardeurs et ces ressentiments en un combat collectif pour le maintien de l'emploi et quel rôle attendre du syndicat ? C'est ce que nous ver-



Photo reprise du groupe Facebook

rons dans la deuxième partie de ce texte.

Il est intéressant, ici, de voir comment ce conflit de travail s'est terminé. Car huit semaines après la première assemblée, un voyage à Vienne au siège du MM et des négociations relatives au plan social, une surprenante nouvelle est tombée : avant le deuxième tour des négociations du plan social, prévu pour le 1er juin, MM a vendu tout le paquet d'actions de Deisswil à un groupe d'investisseurs bernois gravitant autour du banquier Hans-Ulrich Müller, à la condition que Deisswil ne produise plus de carton !

Cette nouvelle a été accueillie positivement. Même les syndicats parlent d'un « investisseur sérieux » dans les médias. Mais qu'est-ce que distingue un capitaliste autrichien d'un capitaliste bernois ? Rien ! Car les deux gagnent leur argent en exploitant la main d'œuvre et en spéculant. Deisswil n'est-il qu'une nouvelle étape de la carrière de Müller ?

Les négociations entre le syndicat UNIA et le repeneur ont abouti aux résultats suivants, consultables sur la page [www.unia.ch](http://www.unia.ch) :

les nouveaux propriétaires prolongent le contrat collectif de travail (CCT) jusqu'en 2014 ; il sera proposé un nouveau contrat de travail à tous les salariés, aux mêmes conditions matérielles ; si l'entreprise devait se séparer de ses salariés dans les deux années à venir, elle devrait fournir un plan social décent ; les collaborateurs qui décideraient de quitter l'entreprise de leur propre gré recevront une aide.

Il est difficile de porter un jugement positif sur ces accords. Une usine qui, durant toute son histoire, a produit du carton en restant rentable a été effectivement fermée. Et, à ce jour, les repeneurs ne garantissent que 50 emplois environ (papier à recycler, entreposage et réhabilitation des bâtiments). Les nouveaux contrats ont certes été établis sur la base des anciennes clauses, mais sans supplément pour le travail de nuit

ou de week-end, ce qui entraîne une réduction massive des salaires et précarise les conditions de vie de certains salarié-e-s. En ce moment, ils « déblaient » le site en vue de nouveaux projets. Mais ce travail se terminera bientôt. Et après ? Quel plan social pour ceux qui seront licenciés ? Est-ce qu'ils trouveront un emploi sur un marché du travail qui, selon les statistiques officielles, a vu le licenciement de 53'978 personnes en 2009, ce qui fait une moyenne de 148 salarié-e-s par jour ? Est-ce que l'assurance chômage couvrira les besoins des personnes concernées ? La réponse des dirigeants politiques a été la quatrième révision de la loi de l'assurance chômage (voir la dernière édition d'Angles d'Attac). La crise économique et sociale frappe donc aussi la Suisse de plein fouet !

## Les défis politico-syndicaux

Outre l'analyse des résultats des négociations, c'est surtout le travail syndical effectué lors de ce conflit qui, du point de vue d'attac, présente de l'intérêt. Nous abordons ici trois problèmes essentiels, apparus de façon récurrente durant toute la période du conflit. Bien sûr, il s'agit d'un point de vue personnel de l'auteur qui n'est pas exhaustif, mais qui peut servir de base de discussion.

**1. Toute possibilité de lutte doit être utilisée dès le début pour sauver les places de travail.** Quand, le 12 avril, au cours de la première assemblée, on a annoncé la fermeture de l'usine et le licenciement de tout le personnel, il y avait dans les entrepôts environ 8'000 tonnes de carton d'une valeur avoisinant les 8 millions de francs. Bien que les travailleurs aient été mis à pied dès le 12 avril, ils devaient rester prêts à travailler sur appel. De fait, une vingtaine de personnes a continué à travailler à l'expédition du carton en envoyant celui-ci par camions dans toute l'Europe. Il y avait là une possibilité

de « faire souffrir » l'entreprise en refusant de travailler et en bloquant les stocks. Les travailleurs ont plusieurs fois souligné cette possibilité. Mais la position officielle d'Unia était différente : « En arrêtant les machines, les propriétaires autrichiens nous ont ôté l'arme de la grève, la seule arme véritable du syndicat contre l'arrogance de la direction » . (Area n°7, 7 mai 2010), a déclaré Corrado Pardini, responsable du secteur industriel d'Unia, dans le journal syndical italophone. Mais des représentant-e-s du syndicat se trouvaient tous les jours à Deisswil, alors pourquoi de tels propos ?

Une autre dissonance de la part d'Unia concerne l'objectif du conflit. Une grande partie du personnel a répété sans cesse au cours des assemblées du personnel qu'il s'agissait d'abord de sauver les emplois. Dans le « Work » (édition allemande du journal d'Unia, n°8) du 1er mai, Roland Herzog, responsable de la section Unia de Berne, disait : « Avec un investissement d'environ 100 millions de francs, on pourrait produire du carton de manière rentable pendant les 20 à 40 ans à venir ». Deux jours plus tôt, le 29 avril, Corrado Pardini déclarait dans le journal gratuit 20 minutes : « Les salarié-e-s se cramponnent encore à l'espoir d'un nouvel investisseur qui remettrait l'usine en marche ». Mais Corrado Pardini, du syndicat Unia, n'y croit pas vraiment. Il revendique « au moins, un bon plan social ». Cette déclaration est en complète opposition avec la décision des salarié-e-s de ne pas parler de plan social jusqu'à la fin du délai de consultation (3 mai). Ces propos contradictoires tenus à peu de jours d'intervalle ont désorienté le personnel. Pour eux, la stratégie du syndicat, autrement dit de ses représentants, n'était pas claire. Ou est-ce que le syndicat avait d'emblée admis que la fermeture de l'usine de carton était inéluctable et visé un plan social ?

Une seule chose est claire : dès le début, il y avait la possibilité de cesser le travail et d'empêcher le départ du carton en stock. Ça aurait été – comme Pardini le dit lui-même – la seule arme contre l'arrogance de la direction.

**2. Création de structures démocratiques de base au service des salarié-e-s.** La deuxième problématique découle directement de la première. Des discussions autour de la stratégie des salarié-e-s dans la lutte de travail ont été menées conjointement par le syndicat Unia, la commission du personnel et la section syndicale d'entreprise d'Unia. Ce groupe comptait environ 15 participants qui se rencontraient régulièrement. Toutefois, l'ensemble du personnel a rarement été associé à ces discussions. La plupart des travailleurs n'a presque jamais pu faire entendre son avis. Dans un conflit au travail, comme d'autres exemples l'ont bien montré, il est indispensable de tenir régulièrement des assemblées avec tous les salarié-e-s (par exemple tous les deux jours), afin que a) le personnel soit au courant des derniers événements ; b) ils puissent prendre des décisions démocratiques émanant de la totalité du personnel ; et c) raviver sans cesse le sentiment qu'on est ensemble et solidaire. Il ne faut pas sous-estimer ce dernier point, car c'est à partir de là que l'on peut lancer de nouvelles actions qui renforceront l'unité du personnel et permettront peut-être de sensibiliser la population. Les actions qui ont été organisées autour du conflit ont confirmé cette analyse (manifestation de solidarité le 17 avril, appel de solidarité des travailleurs des Officine de Bellinzona, présentation du film „giù le mani dall'Officina” le 19 avril, une exposition et des repas de midi pris en commun). Si de tels moments s'étaient répétés régulièrement, la discussion autour de l'arrêt du travail et de l'immobilisation du carton en stock aurait sans doute démarré plus tôt. Rien ne permet de dire que cela aurait

vraiment été fait, mais au moins les conditions auraient été créées.

**3. Bureaucratie syndicale contre mouvement syndical social.** Les expériences menées avec les personnes solidaires avec les travailleurs sont inégales : d'une part, les salarié-e-s ont réussi en quelques semaines à créer un climat de confiance avec eux, ce qui a permis d'organiser des actions communes. Outre les déjeuners communs et la projection du film, les salarié-e-s ont pu rédiger eux-mêmes un journal d'usine qui a été largement distribué (à Vienne, le 1er mai, etc). D'autre part, la collaboration avec le syndicat a été plus difficile, surtout au début. Les personnes « extérieures » n'ont pas été informées des derniers événements et ont même été marginalisées. On a eu l'impression que le syndicat voulait « monopoliser » ce conflit. Sur ce point aussi, l'expérience a montré que la création d'un mouvement social syndical ne peut qu'être bénéfique aux conflits de travail. Car se mettre en réseau avec des soutiens extérieurs et avec d'autres travailleurs et travailleuses en lutte transforme un combat isolé en une mise en question de notre société capitaliste et offre des possibilités de la renverser.

Une fois de plus, un conflit au travail a posé la question du rôle et du fonctionnement des syndicats dans notre société. Ce n'est pas la moindre des tâches de mouvements populaires comme attac que de poser de telles questions, d'y confronter les syndicats et de formuler des réponses permettant aux salarié-e-s de s'auto-organiser et mener une lutte émancipatrice pour des conditions de travail et de vie sociales et humaines.

Maurizio Coppola  
Traduction : Andrés Salazar, Coor-  
ditrad

# >>> Grèce: un «plan de sauvetage de l'euro» qui va aggraver la situation >>>

La Commission européenne va s'endetter sur les marchés financiers pour pouvoir prêter à la Grèce et à d'autres pays en difficulté. Dans un premier temps, un «fonds de stabilisation» de 60 milliards d'euros sera ainsi levé auprès des banques et des fonds spéculatifs. Ensuite, 440 milliards d'euros pourraient être garantis par les États de la zone euro.

Ce nouveau plan de sauvetage ne résout aucun des problèmes de fond posés depuis quinze ans par l'euro et aggravés par la crise financière. Il n'organise pas la réduction coordonnée des déséquilibres commerciaux en Europe, et notamment des excédents de l'Allemagne. Il ne prévoit pas la mise en place d'une fiscalité et d'un budget européens, seuls outils crédibles de solidarité. Il cherche à résoudre une crise de la dette par un recours accru à la dette, et maintient ainsi la dé-

pendance des États vis-à-vis des marchés financiers, qui seront les premiers bénéficiaires des nouveaux emprunts européens. Au final, il risque d'enfoncer l'Europe dans une période de déflation et de stagnation sans précédent.

Les gouvernements européens continuent de présenter la spéculation comme une «catastrophe naturelle» à laquelle on ne peut répondre qu'en offrant en sacrifice des centaines de milliards d'euros, pris évidemment sur les dépenses sociales et les services publics. Mais les spéculateurs sont des acteurs humains, non des volcans en éruption, et les catastrophes qu'ils provoquent ne sont possibles que parce qu'on les laisse faire. Or les gouvernements européens se refusent à décider et à mettre en œuvre des règles au niveau de l'UE pour mettre fin à ces catastrophes

► PLUM

**JASON  
ET LES  
SPECULATEURS !**

Le cas Grec...



## Nous demandons :

1. La mise en place d'un vaste plan de solidarité avec la Grèce, avec des conditions qui lui permettent de sortir de la crise par le haut, sans détériorer les acquis sociaux ni augmenter les inégalités sociales, notamment en mettant à contribution les personnes qui ont profité de la crise et les revenus financiers.
2. La possibilité pour les pays de la zone euro d'emprunter auprès de la BCE au même taux que les banques et, plus largement, la mise sous contrôle démocratique et politique de la BCE, afin que la zone euro se dote d'une réelle politique monétaire solidaire.
3. Une régulation et un contrôle global des marchés financiers passant par la création d'une taxe sur les transactions financières, l'interdiction des CDS, le rétablissement des contrôles sur la circulation des capitaux, la mise en place de mesures pour empêcher l'évasion fiscale en Grèce et au niveau européen, l'interdiction des paradis fiscaux au sein de l'Europe et plus largement, la socialisation des banques « trop grosses pour faire faillite ».
4. Une réduction coordonnée des déséquilibres de la balance commerciale extérieure et une politique salariale coordonnée, incluant l'introduction de mécanismes coordonnés pour des salaires minimum en Europe, afin d'éviter le dumping social.
5. L'introduction de l'articulation des politiques économiques et sociales dans la zone euro et

l'UE, y compris l'introduction d'un budget européen propre, ainsi que l'harmonisation fiscale et sociale vers le haut, dans le but de redéfinir la zone euro et de créer un espace de solidarité économique et sociale.

6. La mise hors-jeu du FMI et un refus clair des politiques d'austérité auxquelles il veut contraindre les pays qu'il « assiste ».

Nous invitons la société civile dans l'UE à faire pression sur nos gouvernements respectifs pour promouvoir ces propositions. Nous devons tous ensemble faire en sorte que les arguments ou les propositions fondés sur des approches nationalistes ou racistes (comme les Grecs l'ont vécu jusqu'à la nausée) ou sur les égoïsmes nationaux soient rejetés. Nous avons besoin de promouvoir conjointement des solutions qui s'attaquent aux causes profondes et qui fassent payer la crise à ceux qui ont bénéficié de ce système.

Ces réponses proposées ici ne sont que des mesures d'urgence pour faire face aux conséquences immédiates de la crise et veiller à ce que ce ne soit pas la grande majorité du peuple grec ou la grande majorité de la population dans nos propres pays qui paient pour cette crise. À long terme, c'est l'ensemble du système financier qu'il faudra refonder sur de nouvelles bases.

*Attac européens*

## Une autre ONU pour un autre monde

L'ONU, dépassée crise après crise par l'expansion torrentielle et les dérives de la mondialisation capitaliste, débordée par le cycle infernal des guerres renaissant sans relâche d'un bout à l'autre du monde, est examinée sans complaisance aucune dans cet ouvrage pour ses démissions, ses compromissions avec les puissances d'argent et, instrument des pouvoirs politiques, ses lâchetés... Sans mésestimer ses apports, sans excuser leurs limites. Pourtant, que serait le monde sans elle? On peut, on doit la réformer sans tarder, la ressourcer sur les bases déjà anciennes mais perfectibles des droits humains, et les bases nouvelles de l'écologie planétaire. Plus loin, plus avant, la refonder sur les principes nouveaux d'une réelle démocratie des peuples et des nations. Permettre enfin à la moitié féminine de l'humanité, en accédant à ses pleins droits, de conférer la plénitude à cet effort... Les auteurs se sont attachés à poser de vraies questions, sans prétendre les formuler toutes. Sans céder à la facilité de leur coller des réponses toutes faites, car il nous faut en ces temps dangereusement nouveaux réapprendre à inventer collectivement l'avenir.

Une autre ONU pour un autre monde, Ouvrage collectif, ATTAC  
Commande : Tribord Editeur, 184 rue de l'Hôtel des Monnaies, 1060  
Bruxelles Téléphone : 00 32 25 34 52 21, Fax : 00 32 25 34 52 21  
Email : [editiontribord@hotmail.com](mailto:editiontribord@hotmail.com)